



OM/MR
DGCU040110000.WPV

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 7 avril 2011**

-:-

L'an deux mille onze, le 7 avril, le Conseil Municipal de L'Haÿ-les-Roses, légalement convoqué le 31 mars, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Patrick SEVE, Maire de l'Haÿ-les-Roses.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick SEVE, M. Pierre COILBAULT, Mme Yannick PIAU, Mme Jacqueline GEYL, M. Stéphane COLONEAUX, M. Dominique MERLE, Mme Sophie HASQUENOPH, Mme Nicole BICHAREL, M. Bernard DELIANCOURT, Mme Françoise AUMAITRE-LOPATA, M. Patrick BOURDON, Mme Mireille MURA-SALAÜN, Mme Annie BESNIER, M. Gérard DELACOUR, Mme Sylvie BERLINE, M. Alain DUTEMPLE, M. Jean-Pierre CHARRE, M. Hervé NIOX-CHÂTEAU, Mme Noëlle DUCROUX, M. Christian CHAIA, Mme Christine PUND, M. Bruno ROUYER, Mme Milène COITOUX, M. Abdoulaye BATHILY, Mme Houria BOUDACHE, M. Jacques YVARS, M. Fernand BERSON, M. Jean-Claude GARNIER, Mme Françoise SOURD, Mme Jeannine VIAUD-LE-NEONARD.

ETAIENT REPRESENTÉS :

M. Denis HOCHSTETTER, représenté par M. COLONEAUX
Mme Anne D'HERVE, représentée par M. BATHILY
M. Bernard GITLER, représenté par Mme COITOUX
Mme Danièle BERARD, représentée par M. MERLE
Mme Sonia VEBOBE, représentée par M. CHARRE

SECRETAIRE :

Mme Milène COITOUX

.../...

-:-

Après l'appel nominal, le quorum étant atteint, monsieur le maire ouvre la séance à 19h34.

1 - DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES.

2 - ECOZAC « ENTRÉE DE VILLE PAUL HOCHART » - CONSTRUCTION DE 46 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX (LOT 11A) - GARANTIE COMMUNALE D'EMPRUNT AU PROFIT D'IMMOBILIÈRE 3F.

LE CONSEIL,

L'assemblée délibérante de la Ville de L'Hay-les-Roses accorde sa garantie, à hauteur de 100%, pour le remboursement de quatre emprunts avec préfinancement d'un montant total de 5 994 000 euros souscrits par la Société Immobilière 3 F auprès de la Caisse des Dépôts et de Consignations.

Ces prêts sont destinés à financer la construction de 46 logements à L'Hay-les-Roses ECOZAC "Entrée de ville Paul Hochart" (Lot 11a).

Résultat des votes :

POUR	29
ABSTENTION	6

3 - ACQUISITION EN VEFA DE 18 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX SIS 1 A 5 BOULEVARD PAUL VAILLANT COUTURIER/RUE DU BELVÉDÈRE A L'HAY-LES-ROSES - GARANTIE COMMUNALE D'EMPRUNT ET SUBVENTION POUR SURCHARGE FONCIÈRE AU PROFIT DE L'OPH VALOPHIS HABITAT.

LE CONSEIL,

L'assemblée délibérante de la Ville de L'Hay-les-Roses accorde sa garantie, à hauteur de 100%, pour le remboursement de quatre emprunts avec préfinancement d'un montant total de 2 436 623 euros souscrits par l'OPH Valophis Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et de Consignations.

Ces prêts sont destinés à financer l'acquisition en VEFA de 18 logements collectifs sis 1 à 5 boulevard Paul Vaillant Couturier/rue du Belvédère à L'Hay-les-Roses.

Résultats des votes :

POUR	29
ABSTENTION	6

4 - CONTRAT DE PARTENARIAT :
- APPROBATION
- AUTORISATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE DE LE SIGNER.

LE CONSEIL, à L'UNANIMITÉ :

APPROUVE le contrat de partenariat passé avec le magasin Carrefour de L'Hay-les-Roses.

AUTORISE monsieur le Maire à le signer.

5 – CONVENTION DE DÉPOT D'ŒUVRES D'ART PASSÉE AVEC L'ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX L'HAY :
- APPROBATION
- AUTORISATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE DE LA SIGNER

POINT REPORTÉ

A 21h06, l'ordre du jour étant expiré, monsieur le maire lève la séance.

Patrick SEVE
Ancien député
Maire de L'Hay-les-Roses
Vice-président de l'agglomération de Val de Bièvre

Publication du : 12 avril au 13 juin 2011